

## **22 lauréats primés pour l'appel à projets « Alimentation : du gaspillage au partage »**

**Mercredi 5 juillet, Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, et Pauline Véron, adjointe en charge de la démocratie locale et la participation citoyenne, ont remis un prix aux 22 lauréats de l'appel à projets « Alimentation : du gaspillage au partage » (Budget participatif 2016) lors d'une cérémonie au MAIF Social Club.**

59.000 tonnes, c'est la quantité de nourriture encore emballée et propre à être consommée qui est jetée chaque année à Paris. Avec 26 kilos chacun par an, les Parisiens jettent trois fois plus que le reste des Français. Cela s'explique en partie par une forte activité économique (environ 1 million de non-résidents travaillent à Paris) et une forte activité touristique (entre 6000 et 7000 restaurants commerciaux), les poubelles des ménages parisiens étant collectées en mélange avec celles des petits commerces et des restaurants.

La Ville de Paris a fait de cet enjeu un défi prioritaire et s'est engagée à y répondre *via* son Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, adopté en décembre 2015.

Les Parisiens se sont également saisis de cet enjeu. Lors de l'édition 2016 du Budget Participatif, plus de 16.000 d'entre eux ont voté pour le projet « Alimentation : du gaspillage au partage », qui prévoit une enveloppe de 1,5 million d'euros afin de soutenir la mise en place de projets permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire.

La Ville de Paris a ainsi lancé en janvier 2017 un appel à projets visant à octroyer des subventions d'investissement à des structures pour qu'elles intensifient leurs actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Sur 46 candidatures reçues, ce sont 22 projets qui ont été retenus, pour un montant total de subventions de 697.200 euros. Une deuxième série de projets sera étudiée courant 2018.

La majorité des projets retenus pour cette première tranche inclut des activités de transformation permettant de valoriser des invendus qui ne peuvent pas faire l'objet de dons en l'état, mais qui sont encore consommables. Le prix récompense également des restaurants associatifs qui proposent de servir des repas cuisinés à base d'invendus, des projets d'animations et des ateliers sur la transformation d'invendus, ou encore l'achat de véhicules de collecte d'invendus.

## **Les 22 lauréats :**

### **Les restaurants associatifs**

- 1000 Collectes / Phénix
- La Coop Mijotée
- Pro Bono Publico (Freegan Pony)
- Aurore
- La Petite Rockette

### **Transformation d'invendus et aide alimentaire :**

- Les Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur de Paris
- Basiliade
- Fédération du Secours Populaire du Département de Paris
- La Chorba

### **Intermédiaires logistiques, ramasses et redistribution d'invendus :**

- Livreurs d'Espoir
- Equoevento
- Pâtisseries solidaires
- Marché sur l'Eau
- Excellents Excédents
- Espaces
- Les Eco-Charlie

### **Animations à base d'invendus alimentaires et expérimentations :**

- Disco Soupe
- Moissons Solidaires
- Zone-AH
- Anabase
- A Table Citoyens

**Contact presse :** Chloé Humpich / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61